

MOTION ADOPTÉE EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE POUR LE MAINTIEN D'UNE SECTION BTS AU LYCÉE BACHELARD DE CHELLES

Les élus de la Communauté d'agglomération Marne et Chanteraine partagent et soutiennent les protestations des parents d'élèves, des professeurs et des élèves du lycée Bachelard à Chelles contre la mesure envisagée par le Rectorat de suppression du BTS « Conception et réalisation des systèmes automatiques ».

Dans le cadre des arbitrages budgétaires, le Rectorat de Créteil envisage la suppression de la section BTS « Conception et réalisation de systèmes automatiques » proposée par le lycée Bachelard de Chelles. Les élus de la Communauté d'agglomération partagent et soutiennent les protestations des parents d'élèves, des professeurs et des élèves contre cette mesure.

Considérant que cette mesure n'est pas compréhensible et va à l'encontre des besoins et de l'évolution du territoire au regard du nombre en augmentation de lycéens et du déficit en classes post-bac sur le territoire de Chelles.

Pour mémoire, le taux d'accès à l'enseignement supérieur des jeunes seine-et-marnais est inférieur à la moyenne nationale et régionale. Au contraire, la Communauté d'agglomération et la ville de Chelles, qui accueilleront l'une des gares structurantes du futur réseau de transport

« Grand Paris Express », souhaitent que soient implantées sur le territoire des filières post-bac supplémentaires.

L'agglomération est intégrée dans la réflexion engagée pour le développement du « Cluster Descartes » à Marne-la-Vallée, qui doit aboutir à une complémentarité au niveau des établissements et des filières d'enseignement.

Considérant que ce BTS est en adéquation avec les entreprises implantées sur le territoire qui apprécient la qualité de l'enseignement et prennent chaque année des stagiaires.

Considérant que ce BTS « Conception et réalisation de systèmes automatiques » répond aux enjeux de l'avenir en termes de recherche, d'activités industrielles et de potentiel d'emploi.

Considérant que ce BTS s'inscrit dans la cohérence des filières d'enseignement et de passerelles avec les baccalauréats professionnels mis en place au sein du lycée Bachelard de Chelles.

Le Conseil communautaire adopte à l'unanimité la motion demandant le maintien et la pérennité de la section BTS « Conception et réalisation de systèmes automatiques » au sein du lycée Bachelard de Chelles.